

LA PRESSE
 Informations de l'Est
 11, rue St-Jacques, Montréal
 Téléphone 111-11
 Abonnements
 12 mois 12 \$
 6 mois 6 \$
 3 mois 3 \$
 15 jours 1 \$

LA PRESSE
 11, rue St-Jacques, Montréal
 Téléphone 111-11
 Abonnements
 12 mois 12 \$
 6 mois 6 \$
 3 mois 3 \$
 15 jours 1 \$

L'IRCULATION DE LA PRESSE
 Edition Quotidienne
 1001 LA SEMAINE FINISSANT LE
 24 NOVEMBRE 1900.
 LUNDI 66,768
 MARDI 66,792
 MERCREDI 66,804
 JEUDI 67,094
 VENDREDI 67,304
 SAMEDI 75,902
 TOTAL 410,724
 Edition Hebdomadaire 39,731
 Total des deux Editions pendant la semaine
450,455
 MONTREAL, 30 NOVEMBRE 1900.

LA NOMINATION
 Le premier acte, qui sera le seul dans nombre de comités, de la nomination, se joue aujourd'hui. Les candidats se sont réunis pour, avant le coucher du soleil, devenir des députés à la mi-naissance aura renoncé à toute tentative de lutte.
 Reliquat du système disparu du vote ouvert, la nomination n'est maintenue dans nos mœurs, dans nos statuts que pour satisfaire aux exigences, aux complications de notre mode de nomination.
 Sans elle il serait impossible de préparer les bulletins de vote sur lesquels les électeurs sont appelés à faire leur choix. Ses plus chauds partisans n'invoquent en sa faveur que le fait qu'elle peut, avec le dépôt qui doit l'accompagner, écarter les oppositions inutiles, qualifiées de factieuses par ceux qu'elle gênent.
 C'est lui accorder une importance et une utilité qu'elle n'a pas.
 Jamais la perte certaine du dépôt n'a empêché les partisans de produire une candidature devenue nécessaire dans le but de maintenir dans son comité, dans sa division, un candidat dont la présence serait gênante ailleurs.
 Une somme de deux cents piastres est facile à prélever sur les fonds électoraux quand son déboursement doit avoir pour effet d'éviter des dépenses plus considérables dans d'autres divisions et de diminuer le coût total de la campagne.

La confiscation du dépôt des candidats trop malheureux restera une plaie électorale tant qu'elle n'est écartée pas aux dépens des candidats se retirant avant le jour de la nomination.
 En tenant indemne le candidat qui se retire et en punissant celui qui s'est fait battre, la loi exonère presque toujours un candidat de mauvaise foi, alors qu'elle condamne souvent celui qui n'a eu que le tort de croire à la sincérité des citoyens qui le poussaient de l'avant en lui promettant leur concours le plus dévoué.
 Le retrait d'une candidature après la nomination est peut-être sur le résultat d'une entente entre les deux candidats, entre les deux partis. C'est une manœuvre, un acte de corruption et un attentat contre la libre expression de la volonté populaire.
 On vend ainsi le siège de député : on échange tout un comté en lui imposant un représentant qu'il aurait peut-être repoussé si on lui en avait laissé le droit.
 La nomination a de plus le tort d'être, toute légale qu'elle soit, absolument en contradiction avec l'esprit de la loi électorale.

Cette loi prend des précautions méticuleuses pour assurer le secret du vote, pour empêcher la manifestation publique de l'opinion des électeurs—l'empêchement par le port des "boutons" huit jours avant le scrutin—et cependant elle déclare qu'un électeur ne pourra se porter candidat si vingt électeurs au moins n'attachent pas leur opinion en signant son bulletin de présentation.
 Il y a là une contradiction flagrante que les législateurs devraient faire disparaître.
 Si la nomination doit rester dans la loi le moins qu'on puisse faire est de l'affranchir de toute entrave.
 Un homme devrait avoir le droit de solliciter les suffrages, la confiance de ses concitoyens, sans avoir à leur donner un certificat par vingt électeurs.
 Son dépôt n'est-il pas la pour le punir de sa témérité, s'il se fait trop complètement battre ?
 L'obligation de réunir vingt signatures a souvent empêché de très bons candidats de se présenter.
 Les meilleurs candidats sont ceux qui fuient aller chercher ; les autres, les moins bons, sont toujours les premiers sur les rangs.
 Ceux-ci, les moins bons, se mettent en campagne de bonne heure ; préparent leurs flûtes et leurs atouts, piquent au besoin les dîners en travaillant les délégués aux conventions, et se font offrir la nomination alors que les citoyens les plus dignes de cet honneur restent à la maison.

Le choix de la convention déplaçant souvent à la masse du comté, les électeurs demandent à M. X... ou M. Z... de se porter candidat.
 —"Très bien", répond ce dernier, "vous signez mon bulletin de présentation."
 —"Impossible", répond l'électeur, "je ne peux pas faire voir à V... le candidat choisi, que je suis contre lui ; mais présentez-vous, et je travaillerai et voterai pour vous."
 Et c'est ainsi dans tout le comté : on voudrait bien se faire représenter par un autre que le choix de la convention, mais on n'ose pas, pour bien des raisons, se mettre en campagne.

Dans certains comtés les conventions sont des réunions de famille ; dans d'autres, ce sont des assemblées de délégués, frères de choisir entre la nomination de leur créancier ou l'huissier ; dans d'autres, ce sont des conciliabules où les employés des gouvernements sont en majorité, ou enfin des réunions dans lesquelles les exercices religieux sont remplacés par d'autres opérations : les élections ne se faisant pas avec des prières.

En attendant la nomination, il est de toute évidence, en permettant à un candidat de se présenter sans avoir à dire sur quels éléments il compte pour se faire élire, on ajoute une garantie de plus au secret du vote, on détruit les néfastes influences qui se font trop souvent sentir dans le choix des candidats et on enlève à la nomination une grande partie des défauts et des dangers que nous venons d'exposer.

POUR FINIR
 Les nuits sont longues ! dit le "Journal" ; et pour nous le prouver il consacre à "La Presse" une colonne et demie de l'espace qu'il devrait réserver aux élections provinciales.
 Nous le remercions cordialement de son amabilité et regrettons sincèrement, les jours raccourcissant de plus en plus, de ne pouvoir lui rendre aussi longuement la politesse.
 La franchise avec laquelle il nous expose la méthode qu'il a suivie pour mener le parti conservateur à la boucherie, nous permet du reste d'être très bref.
 Elle est simple et facile à suivre, cette méthode : elle tient en trois lignes ; la voici :
 "Nous avons depuis l'ouverture de la campagne ouvert nos colonnes à tous ceux qui les ont demandées."
 Comment, après cet énoncé de principe, résumant toute la conduite du "Journal", s'étonner du résultat des élections du 7 novembre ?
 Le "Journal" attend et a attendu que ses amis, que son parti, lui demandent de leur ouvrir ses colonnes pour prendre leur défense, pour vanter leurs principes, faire valoir les beautés de leur politique et la solidité de leurs promesses. C'est stupéfiant !
 Cette ignorance, cette inconscience complète, enfantine, des obligations qu'impose à un journal de parti nous navre, nous désarme, nous fait même regretter nos critiques, car le "Journal" n'aurait pas compris le rôle qu'il avait à jouer et excusable de ne pas avoir compris celui que "La Presse" a rempli.
 Les généraux victorieux sont ceux qui marchent au canon ; c'est en marchant au canon que MacMahon a gagné son duché de Magenta ; c'est pour avoir méconnu ce principe, pour avoir attendu l'ordre, qui ne venait pas, de faire donner ses colonnes que Grouchy a été tenu responsable de la défaite de Waterloo, tout comme "Le Journal" doit être tenu responsable de la défaite du 7 novembre pour avoir tenu ses colonnes fermées aux amis qui ne frappaient pas à sa porte.

Tout s'explique maintenant, grâce à cet avertissement.
 Le "Journal" est moins à blâmer que ceux qui lui ont confié leurs destinées politiques, avant de s'assurer s'il avait une notion bien nette de la tâche qu'il avait à remplir. Il a été moins coupable que maladroit. Il faut le plaindre comme on plaint les enfants qui se brûlent et chahuchent tout un voisinage en jouant avec des allumettes ou en tirant des pétards dont leur inexpérience ne leur a pas permis d'évaluer toute la force d'explosion.
 L'incident est clos.

LA ROUTE DU ST LAURENT
 La Chambre de Commerce canadienne française de Montréal s'est, à sa dernière réunion, prononcée en faveur d'une motion demandant au gouvernement fédéral de nommer une Commission Royale pour faire une étude complète de la question des assurances maritimes.
 Si cela ne peut faire de bien, ça ne fera pas de mal et, avec le sage lentement qui apporte les commissions royales à l'exécution de leur mission, la question sera probablement réglée, par la force naturelle des choses, quand le rapport de cette commission sera soumis au Parlement.

Une autre motion, présentée par M. H. A. Brault, vice-président de la Chambre de Commerce, a été rejetée par le conseil de la Chambre ; c'est regrettable, car cette motion méritait d'être portée à la connaissance des autorités et d'être soumise à l'attention des ministres compétents.
 Elle se terminait comme suit :
 "Attendu que le mal est déjà grand et que son effet pourra bien être de détourner dans une plus grande mesure encore le commerce de la route naturelle du St Laurent, au profit des ports américains, et vu que la route du St Laurent doit être présentée au gouvernement fédéral par le conseil canadien que la voie des ports américains—pour faire face à un besoin pressant, s'est manifestée de différentes manières, et
 Résolu—Que, et afin de parer au mal signalé plus haut, le gouvernement soit respectueusement prié de s'entendre avec les compagnies d'assurances pour qu'elles assurent les risques de la voie du St Laurent, aux mêmes taux que pour les ports de Boston, New-York, etc., avec l'entente préalable que, sur "justification" pour les compagnies, de pertes subies sur la route du St Laurent, dont le montant dépasserait les primes perçues, le gouvernement s'engagerait à solder la différence."
 Nous ne sommes pas prêts à accepter le principe émis dans cette résolution ; mais nous aurions aimé le voir discuter par la presse du pays et connaître la réponse que le gouvernement aurait pu faire à la demande qu'elle comporte.

La Chambre de Commerce aurait pu et pourrait encore adopter cette motion sous réserve, "pour études", ou tout au moins faire connaître, par un rapport précis et détaillé les raisons qui l'ont fait repousser.

EGHOS ET ACTUALITES
Au Congrès Américain
 La dernière session du 36^e Congrès s'ouvrira, lundi prochain, 3 décembre, à Washington, pour se terminer le 3 mars 1901.
 Entre autres propositions qui seront discutées, seront celle de réduire de \$30,000,000 l'impôt établi pour la guerre contre l'Espagne, et celle de porter à 100,000 hommes, l'armée régulière des Etats-Unis.
Ces boers !
 Encore une fois, les fermiers-soldats de l'Afrique-Sud ont fait l'étonnement du monde entier, par un coup aussi audacieux qu'inattendu.
 L'émol, en Angleterre, est considérable : "Ces Boers", dit-on, sur les rues de Londres, ces Boers qu'on croyait exterminés ou à peu près, paralysent tout l'effort de nos meilleurs généraux, et menacent même d'envahir notre territoire, en dirigeant leurs opérations de manière à atteindre avant longtemps, la Colonie du Cap. Mais que font donc Roberts et Chamberlain, etc. ?

Les derniers événements inspirés à la "Gazette" de Montréal, d'intéressantes commentaires sur les choses du Sud-Africain.
 "La situation au Transvaal, dit en substance, la "Gazette", est extrêmement déplaisante. Les Boers sont de beaucoup plus aptes à guerroyer, selon le mode qu'ils adoptent aujourd'hui, qu'ils ne l'étaient à tenir des positions comme celles de la Taglia et de Maseru, où ils ont à entreprendre des sièges de ville comme à Ladysmith, Kimberley et Mafeking, bien qu'à cette époque, ils aient donné de sérieuses inquiétudes. Ils ont plus devant la stratégie de lord Roberts, faute de discipline. Leur organisation repose sur le volontariat. Ils combattent comme ils veulent, et là où ils veulent. Ce système est inefficace devant une armée régulière, qui avance et conquiert, mais il est excellent contre une armée qui occupe un territoire. Dans ces conditions, l'aide de quelques hommes déterminés pour arrêter une armée.
 Et les Boers, grâce à leur extrême mobilité, sont des soldats tout préparés, pour la guerre irrégulière."

Route la plus courte
 Après expertise, il a été constaté par les ingénieurs, que la route océanique la plus courte, entre l'Angleterre et l'Amérique du nord, serait entre North Sydney, Cap Breton et Liverpool.
 De New-York à Liverpool, on compte 3,120 milles ; par la nouvelle route, le parcours ne serait guère que de 2,000 milles.
 L'autorité à Ottawa a été saisie de ce nouveau projet de navigation rapide.

Bière empoisonnée
 Emotion parmi les buveurs de bière et parmi les prohibitionnistes, en Angleterre.
 La bière, qui se consomme en quantités énormes, dans le royaume britannique, contient, disent les analystes, assez d'arsenic, pour empoisonner à la longue, les gens qui en font usage. Le résultat d'un usage constant de cette boisson, c'est la phthisie ; et la phthisie fait de nombreuses victimes, depuis quelques années ; à Londres principalement.
 Donc, la bière est la phthisie, concluent les prohibitionnistes, aidés des analystes.
 Le peuple anglais ne sait trop que croire. Les prohibitionnistes ont intérêt à le tromper ; les analystes peuvent se tromper. Pour couper court à ce dilemme, les buveurs de bière se proposent, dit-on, de ne plus boire que du whisky.
Ces Américains
 Toujours extraordinaires, toujours inventifs, nos voisins.
 Les voici en frais de construire, à Duluth, pour le service océanique, des steamers en fer de plus de 600 pieds de longueur.
 Naturellement, ces steamers ne pourront descendre dans nos canaux, mais ils seront construits de manière à pouvoir se diviser par compartiments.
 On soudra les deux bouts à Québec ou à Montréal. Et voilà comment l'on peut descendre dans nos canaux "les vaisseaux plus larges que leurs échoues."

Tables de mortalité
 Souvent, les agents d'assurances vous parlent de tables de mortalité. Pour quelques-uns, tout aussi clair est le grec que ces trois mots français.
 Qu'est-ce qu'une table de mortalité ? Pour répondre à cette question, employons une image vulgaire.
 Donc, allongez dans le champ de votre imagination. — car il est seul assez vaste pour cette opération. — une table à laquelle viennent s'asseoir ensemble 100,000 enfants, tous du même âge, dix ans, par exemple, mi-partie garçons et filles. Supposez que ces mêmes enfants garçons et petites filles reviennent régulièrement prendre leurs repas à cette table jusqu'au dernier jour de leur existence.
 Des vides vont se produire au fur et à mesure à ce banquet de la vie. Eh bien ! supposez encore qu'au lieu de raccourcir la table, on inscrive dans une mort avec une inscription portant leur nom et la date de leur décès ; seulement on réigera leurs assiettes à une extrémité de la table, en les rangeant méthodiquement, suivant l'ordre des décès des titulaires, de manière que les derniers décédés aient leur place au plus près des vivants.
 Le coin réservé aux morts s'élargissant sans cesse. Après cinquante-cinq ans, c'est-à-dire lorsque tous les survivants auront 65 ans, plus de la moitié de la table sera déserte. Après 85 ans, elle n'aura plus pour convives que deux ou trois fossiles qui porteront à leur bouche une cuiller tremblante et baveront sur leur serviette.
 Les convives survivants auront tôt fait d'appeler la partie vide : table mortuaire.

Mais le statisticien qui, dans un intérêt de science ou de finances, viendra faire le relevé de cette table mortuaire, appellera son relevé : "table de mortalité".
 Il va de soi qu'au lieu de faire venir tous les jours manger ensemble ces cent mille mêmes personnes toutes vieillissant à l'âge, il suffit de mettre en observation cent mille enfants qui, à la même époque, auront le même âge et de les suivre jusqu'au jour de leur décès.

Consort
 Un journal de La Haye, le "Vaderland", qui est inspiré par M. Borgessius, ministre de l'intérieur, s'occupe de la situation constitutionnelle de l'époux de la jeune Reine Wilhelmine :
 "Le mariage d'un prince ou d'une princesse de notre famille royale, dit-il, doit être approuvé par les Etats généraux, si l'on veut que la descendance possède le droit de succession, au trône. Si une reine conclut un mariage que le parlement n'approuve point, ce mariage tout en étant valide au point de vue du droit civil, implique la renonciation au trône.
 Un projet de loi provoquera le consentement du parlement : un autre projet ordonnera au prince Henri la naturalisation. La loi qui sanctionnera le mariage désignera le titre d'époux, qui provisoirement sera appelé : "Prince Consort".
 Ce fut le titre de l'époux de la reine Victoria.
Femmes qui boivent
 On demandait récemment aux principaux médecins de Chicago si l'ivrognerie augmentait parmi les femmes américaines.

Journal des Enfants
 Demain sera le jour des Enfants, amenez-les explorer les merveilles du Gros Magasin de Jouets et Poupées.

La Cie S. Carsley, Limitée
 30, rue Notre-Dame, Le Plus Grand Magasin de Montréal, 30 Nov. 1900.

Dans le Royaume des Jouets

C'est ici que vous allez voir maintenant un étalage sans parallèle des jouets mécaniques, animaux, soldats, poupées, maisons de poupées, services à thé, lanternes magiques, etc., recueillis sur les principaux marchés de jouets du monde. Voici une petite liste de prix :

Petits Tambours	SERVICES A THE	Poupées Artificielles	Coffres d'Outils
La sorte qui fait le plus de bruit, valeur 35c. Spécial	Par milliers, tous les genres, toutes les couleurs. La sorte de 10c. Spécial	Jolies Poupées articulées, avec cheveux, naturels, val. 12c. 20c. spéc.	Coffres d'Outils complets pour petits garçons, valeur 40c. Spécial
22c	5c	12c	27c

Bâtons de Hockey, 12c. Patins d'acier, 24c. Pucks en caoutchouc, 12c.

Habillements et Reefers pour Petits Garçons

Des milliers de parents ont eu la preuve que les vêtements du Gros Magasin pour petits garçons, donnaient satisfaction. C'est le plus grand magasin de vêtements de Montréal, tout simplement parce que vous l'avez essayé et qu'il vous a donné satisfaction.

Habillements d'hiver pour petits garçons

Habillements d'hiver, fini splendide, pour petits garçons allant à l'école. Spécial depuis \$7.50

Habillements en serge, belle coupe, pour l'hiver, pour petits garçons. Spécial depuis \$1.84

Habillements en tweed d'Halifax, excellente qualité, pour petits garçons. Spécial depuis \$3.05

Habillements, 3 morceaux, en serge bleu-marine, très bien taillés, pour petits garçons, depuis \$2.65

Reefers d'hiver pour Petits Garçons

Reefers en drap nap bleu marine, doublure en tweed, collet haut, boutons en cuivre ornés d'une ancre, pour petits garçons... \$1.30

Habits reefers en frize pesante, doublure en carreaux de fantaisie, haut collet de tempête, extra bien finis, pour petits garçons, spéc. \$2.35

Commandes par la poste promptement exécutées. Ecrivez pour avoir notre nouveau catalogue

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE
 Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St-Jacques.

J'ai Besoin

D'un Pardessus et j'ai eu le plaisir de recevoir votre adresse, par l'entremise d'un ami de votre ville, c'est ainsi que débute une lettre reçue ce matin du Nouveau-Brunswick. Nous en avons des centaines comme cela venant de toutes les parties du Canada. Quand les autres lettres nous recommandent à leurs amis c'est un signe non équivoque de la popularité de nos marchandises et de la manière dont les clients sont traités chez nous, en général.

Les Pardessus en Cheviotte et en Coating gris foncé sont tellement en demande, cette saison, que nous avons décidé de les vendre à \$8.00, ce qui va donner immédiatement raison à notre prétention que nous vendons nos marchandises meilleur marché que n'importe lequel de nos concurrents.

Un bon acheteur n'hésitera pas en voyant notre vaste assortiment de vêtements pour petits garçons et enfants, car dans notre magasin la variété est grande et les prix extrêmement bas. Nous offrons encore des pardessus couverts à \$3.50 et \$4.00, et ce sont sans contredit de bonnes valeurs.

Notre système SPECIAL devient populaire. Nous taillons sur mesure un habitement ou un pardessus et nous le faisons presque aussi bien qu'un vêtement sur commande à une avance de seulement 10 pour cent sur les prix des vêtements tout faits.

Essayez un pardessus ou un habitement spécial. Virtuellement fait par tailleur au prix des habitements tout faits.

DAVIS & LAWRENCE CO., Ltd.
 Propriétaires du Palais Kiltier Perry Davis, MONTREAL et NEW-YORK. (18)

Malt Breakfast Food

Les fabricants de la Malt Breakfast Food ont été les premiers à utiliser les propriétés du MALT dans une nourriture à déjeuner. Cette nourriture de grains la plus nutritive et la plus énergique est une nourriture économique pour toutes les familles. En vente chez tous les épiceries.

Pony Balm

Un Remède prompt pour Toux, Rhumes. Garantit d'enlever la toux la plus harassante en quelques heures. Sans égal pour toutes les affections de la gorge ou des Poux ; certain et agréable à prendre. Un Remède prompt et sûr. Un Remède parfait. Recommandé par des milliers de gens. Grosse bouteille, 25c. En vente chez tous les pharmaciens.

Sensation à Brockville

Nous avons distribué dans cette ville des échantillons gratuits, et toutes les dames y font maintenant leur lavage avec la

"VICTORINE"

Workman's Mammoth Clothing House
 1888 et 1890 RUE NOTRE-DAME
 MARK WORKMAN, Propriétaire.

COLONIAL HOUSE
 Square Phillips.

La Grande Vente de MANTEAUX A Escompte
 BAT MAINTENANT SON PLEIN. LIGNES SPECIALES

33% Pour Cent.
 50 Pour Cent.
 75 Pour Cent.

Avec 5 pour cent Extra au Comptant.

Tous nos CHAPEAUX ET BONNETTES GARNIS,
 à 33% pour cent d'escompte avec 5 pour cent extra au comptant.

Département de la PORCELAINE.
 SPECIAL—
 200 Porte-Parapluies Japonais, en blanc et bleu, 24 pouces de hauteur, \$2.00 chacun.
 Aussi une ligne en Terra Cotta, bleu et blanc, 24 pouces de hauteur, à \$1.75, moins 5 pour cent au comptant.

PATINS PATINS PATINS

FAVORITE, plaqués en nickel, pour dames	\$1.25
CRESCENT, " " "	1.00
BEAUTY, " " "	1.75
PRIDE, " " "	3.15
NEW-VICTORIA, " " "	1.25
JEWEL, " " "	1.60
MODELE HOCKEY, " pour messieurs	2.00
DIAMOND, " " "	3.25
PERFECT, " " "	1.75
IMPERIAL, " lame creuse	3.25
DOMINION, " " "	1.50
CHAMPION, plaqués en nickel pour messieurs	1.75
STAR HOCKEY, N. P., toutes grandeurs	2.75
STAR HOCKEY, unis	2.00

Appareils pour aiguiser les patins : 25c
 Courroies à patins : 10c, 15c la paire.

CALENDRIERS
 De trois grandeurs, pour ouvrages de fantaisie.

Cartes de Noel Privées

Calendriers, Cartes, Livrets
 Maintenant en vente dans le Département de la Papeterie.
 Pour envoyer à l'étranger il n'y a rien de plus convenable que le "CALENDRIER PATRIOTIQUE CANADIEN," \$1.50.
 Voyez la circulaire descriptive demi-ton de ce Calendrier.

Une Nouveauté
 Demain, 1er Décembre

Nous ouvrirons un **Département de Bonbons**, au premier plancher, avec un étalage choisi des bonbons américains, anglais et canadiens les plus beaux.

Ne manquez pas de demander les "Chocolats Spéciaux de la Colonial House," parce que c'est un de nos principaux articles et une splendide valeur.

HENRY MORGAN & CO.,
 Montréal.

